

DROIT ADMINISTRATIF

2^{ème} année Groupe A, 2017-2018, premier semestre

Plan du cours

Catherine Ribot, Professeure de droit public

Introduction

Section 1 : Les caractères du droit administratif

Section 2 : Les sources du droit administratif

§1 : Les sources écrites

- A) Le bloc de constitutionnalité
- B) Le bloc de supra-légalité : les normes internationales et européennes
- C) Le bloc de légalité 1) Les rapports de la loi et du règlement / 2) Le cas des ordonnances

§2 : Les sources non écrites

- A) La coutume
- B) La jurisprudence
- C) Le droit dit "souple"

§3 : L'autorité de la doctrine

§4 : L'utilisation du droit comparé

1^{ère} partie : L'ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION

Chapitre I : L'organisation administrative de l'Etat

Section 1 : Les notions cardinales et les permanences historiques

§1 : Les concepts directeurs

- A) Personnes morales et autorités administratives
 - 1) Les personnes morales de droit privé
 - 2) Les personnes morales de droit public
 - 3) Les autorités administratives
- B) Les principes d'organisation administrative
 - 1) Centralisation
 - 2) Déconcentration
 - 3) Décentralisation

§2 : Les héritages historiques

- A) La tradition centralisatrice
 - 1) Le modèle napoléonien
 - 2) L'affirmation de la déconcentration
- B) Les correctifs décentralisateurs
 - 1) Les acquis révolutionnaires
 - 2) Le renouveau de la décentralisation au XIX^e siècle
 - 3) L'étape contemporaine

Section 2 : La cohésion administrative nationale

§1 : Une administration hiérarchisée et pyramidale

- A) Les autorités investies du pouvoir hiérarchique
 - 1) Les ministres et chefs de service
 - 2) Les préfets
- B) Les services centraux et déconcentrés
 - 1) L'organisation des ministères
 - 2) L'aménagement de l'administration déconcentrée
- C) La place des autorités administratives indépendantes
 - 1) L'identité des AAI
 - 2) Les domaines d'intervention des AAI

§2 : Le maintien de l'unité républicaine

- A) Les compétences de l'État
 - 1) Les attributions régaliennes
 - 2) Le pouvoir réglementaire initial
- B) Le contrôle exercé sur les autorités décentralisées
 - 1) Le contrôle de légalité exercé par le préfet
 - 2) La faculté de faire prévaloir l'intérêt national

- C) La réforme de l'Etat
 - 1) La recherche d'efficacité
 - 2) La méthode de l'expérimentation

Chapitre II : Les collectivités territoriales

Section 1 : L'organisation administrative des collectivités territoriales

- §1 : La commune
 - A) La formation du conseil municipal
 - 1) La composition du conseil municipal
 - 2) L'élection du conseil municipal
 - B) Le fonctionnement des organes municipaux
 - 1) L'élection du maire et des adjoints
 - 2) Les délibérations du conseil municipal
- §2 : Le département
 - A) La formation du conseil général
 - 1) La composition du conseil général
 - 2) L'élection du conseil général
 - B) Le fonctionnement des organes départementaux
- §3 : La région
 - A) L'administration de la région
 - 1) L'élection du conseil régional
 - 2) Le fonctionnement des organes régionaux
 - B) La promotion de la région
 - 1) L'essor du régionalisme
 - 2) Les succès de la collectivité régionale

Section 2 : Les compétences reconnues aux collectivités territoriales

- §1 : La recherche de critère de répartition des compétences
 - A) La clause générale de compétence
 - 1) Le principe de libre administration des collectivités territoriales, la notion d'« affaires locales »
 - 2) L'attribution législative de compétences
 - B) Le principe de subsidiarité
 - 1) Une reconnaissance pragmatique
 - 2) Une portée équivoque
- §2 : La décentralisation des compétences
 - A) Les compétences traditionnelles
 - 1) La gestion de missions spécifiques
 - 2) Les principes directeurs de la répartition décentralisée des compétences
 - B) L'élargissement des domaines d'intervention depuis 1983
 - 1) Le maintien d'une répartition des compétences entre communes/départements/régions
 - 2) Les compétences partagées

Chapitre III : Les instruments institutionnels

Section 1 : Les personnes morales de droit public

- §1 : Les établissements publics
 - A) Le régime juridique de l'établissement public
 - 1) La création de l'établissement public
 - 2) Les caractères de l'établissement public
 - B) Les groupements d'intérêt public
 - 1) La définition du groupement d'intérêt public
 - 2) Le fonctionnement des groupements d'intérêt public
- § 2 : Les établissements publics de coopération intercommunale
 - Les différents types d'établissements publics de coopération intercommunale
 - 1) Les syndicats intercommunaux : SIVU, SIVOM et syndicats dits "à la carte"
 - 2) Les communautés
 - 3) Les métropoles

Section 2 : Les personnes morales de droit privé

- § 1 : Les activités des personnes privées soumises au droit administratif
 - A) L'intervention de personnes privées
 - 1) La distinction entre habilitation conventionnelle et habilitation législative ou réglementaire
 - 2) La gestion publique par des personnes privées
 - B) Le droit applicable
 - 1) Les prérogatives de puissance publique
 - 2) L'application du droit public du service public
- § 2 : Les démembrements administratifs
 - A) La transparence nécessaire des personnes privées concernées
 - 1) L'objectif poursuivi

- 2) Les critères utilisés
- B) Les types de personnes privées concernées
 - 1) Les associations
 - 2) Les sociétés anonymes

Deuxième partie : LE SERVICE DU PUBLIC

Titre I : LES ACTIVITÉS DE L'ADMINISTRATION

Chapitre I : LA POLICE ADMINISTRATIVE

Section 1 : La définition des pouvoirs de police

- §1: Le maintien de l'ordre public
 - A) Le but de l'action de police
 - 1) Le triptyque classique
 - 2) Les ajouts jurisprudentiels
 - B) Les autorités de police
 - 1) Les différentes autorités de police administrative
 - 2) La combinaison des pouvoirs de police administrative
- §2 : Police administrative générale et police administrative spéciale
 - A) La définition de la police administrative spéciale
 - 1) Un pouvoir expressément attribué
 - 2) Des objets multiples
 - B) Les cas de concours de polices administratives générale et spéciale
 - 1) Une répartition encadrée
 - 2) Une intervention simultanée rare

Section 2 : La mise en œuvre des pouvoirs de police

- §1 : L'étendue des pouvoirs de police administrative
 - A) L'exercice obligé des pouvoirs de police
 - 1) La carence fautive
 - 2) L'intervention d'une mesure adéquate
 - B) L'interdiction de se dessaisir de ses pouvoirs de police administrative
 - 1) L'attribution exclusive
 - 2) Les aménagements depuis 2004
- §2 : Les conditions de l'exercice du pouvoir de police
 - A) La conciliation entre ordre public et libertés publiques
 - 1) Un équilibre délicat
 - 2) Les affaires de 2014-2016-2017
 - B) Le contrôle du juge
 - 1) L'exigence d'une nécessité avérée
 - 2) La sanction d'une erreur grossière

Chapitre 2 : LE SERVICE PUBLIC

Section 1 : Une définition fonctionnelle : de la notion au label

- §1 : Les critères organique et matériel de définition
 - A) La présence d'une personne publique
 - 1) De l'exercice des prérogatives régaliennes à l'interventionnisme public
 - 2) Du concept central à la crise de la notion de service public
 - B) La satisfaction d'un besoin d'intérêt général
 - 1) La détermination de l'intérêt général
 - 2) La multiplication des missions d'intérêt général
 - 3) Les activités accessoires à une mission de service public
- §2 : Le caractère du service public
 - A) La distinction entre service public administratif et service public industriel et commercial
 - 1) Une qualification indispensable
 - 2) Une distinction déterminante
 - B) Le service public et l'Union européenne
 - 1) Une reconnaissance progressive, un attachement affirmé
 - 2) Les service d'intérêt général et le service universel

Section 2 : Un régime juridique évolutif

- §1 : Les modes de gestion des services publics
 - A) La gestion directe par la personne publique
 - 1) Niveaux de gestion et modes de gestion
 - 2) Le choix de la régie
 - B) La gestion déléguée du service public
 - 1) Le contrat de délégation

- 2) La gestion par des personnes privées
- §2 : Le droit public du service public
 - A) La création du service public
 - 1) Création des services publics nationaux
 - 2) Création des services publics locaux
 - B) Les principes directeurs du service public
 - 1) Les trois « grandes lois »
 - a) Le principe de continuité
 - b) Le principe de mutabilité
 - c) Le principe d'égalité
 - 2) Les garanties modernes
 - 3) Les obligations de service public

Titre II : LES ACTES ADMINISTRATIFS

Chapitre 1 : LES ACTES UNILATÉRAUX

- § 1 : L'édition des actes unilatéraux
 - A) Les différents actes administratifs unilatéraux
 - 1) Les actes décisifs et les mesures non-décisifs
 - 2) Les circulaires et instructions
 - 3) Les actes à portée générale et les décisions individuelles
 - B) La procédure administrative non-contentieuse
 - 1) L'auteur de l'acte
 - a) Personnes publiques/personnes privées
 - b) La répartition des compétences entre personnes publiques
 - c) Les délégations de compétences
 - 2) L'élaboration de l'acte
 - 3) Le code des relations entre le public et l'administration
- § 2 : Le régime juridique des actes unilatéraux
 - A) La force exécutoire
 - 1) Le privilège du préalable et l'autorité de chose décidée
 - 2) Les conditions de l'entrée en vigueur
 - B) Les changements dans le temps
 - 1) La modification et l'abrogation de l'acte
 - 2) Le retrait de l'acte
 - 3) L'obligation de prendre des mesures transitoires

Chapitre 2 : LES CONTRATS

Section 1 : Les caractéristiques du contrat

- §1 : La qualification du contrat
 - A) Le critère organique
 - B) Les critères matériels
 - 1) Le contenu du contrat
 - 2) L'objet du contrat
- §2 : Les caractères des contrats
 - A) Les règles générales
 - 1) Les éléments formels
 - 2) Le principe de la liberté contractuelle
 - B) Les spécificités du droit de l'action publique
 - 1) Le droit de la commande publique
 - 2) Les contrats d'action publique

Section 2 : L'exécution du contrat

- §1 : Les pouvoirs de l'administration
 - A) Les pouvoirs de direction et de contrôle
 - 1) Des pouvoirs exercés à tout moment
 - 2) Les pouvoirs de sanction
 - B) Les pouvoirs de modification et de résiliation unilatérale
 - 1) L'application du principe de mutabilité
 - 2) Les bouleversements de l'équilibre contractuel
- §2 : Les droits du cocontractant
 - A) Le droit à l'exécution correcte
 - 1) La théorie du fait du prince
 - 2) La théorie de l'imprévision
 - B) Les spécificités du contentieux contractuel
 - 1) La poursuite de l'équité
 - 2) La reconnaissance du droit des tiers à former un recours contentieux

